

PARC MONT-ROYAL, Patinoires.

1905 Salaire d'un gardien à la patinoire du parc.

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard.

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay
the

ARCHIVIST

1809

Forme CK 1219 La P.

RAPPORT

DU

Comité des Parcs & Traverses
Demandant un crédit
de \$105⁰⁰ pour payer
un gardien pour prendre
soin du patinoir public
ferme Hetcher.

Présenté 16 Janv. 1905

Adopté même jour 190

Entré vol. D.D. 1 page 107

et page 467 du vol. 11 des Rapports

A LA CITÉ DE MONTRÉAL

LE COMITÉ DES FINANCES

A l'honneur de faire rapport

Que, suivant les instructions du Conseil, il a pris en considération le rapport ci-annexé du comité des *Pares & Traverses*

demandant un crédit de \$105. pour payer le salaire d'un employé pour prendre soin du patinoir public sur la ferme Fletcher

et qu'il *concorrit* dans la recommandation qui y est faite.

l'adite somme de \$105⁰⁰ devant être prise sur le contingent général.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

Chambre du Comité, Hôtel-de-Ville, }
Montréal, *13 Jan. 1895.* }

*J. S. Vallin
L. Desjardins
W. L. Bouché
George W. Dablin*

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the above herein specified.
Viz. \$105⁰⁰

J. L. Lefebvre
C. C. & A.

*Rapport des fares
à être signé par les membres*

A la Cité de Montréal.

La Commission des Parcs et Traverses

a l'honneur de faire rapport

Que les représentants du Quartier St-Jean Baptiste ayant établi à leurs frais un patinoir public sur la Ferme Fletcher, votre Commission est d'opinion que la Cité devrait nommer un employé pour prendre soin de ce patinoir.

Elle recommande donc qu'un crédit de \$105. soit voté pour payer le salaire d'un employé pour prendre soin du patinoir en question., à raison de \$10.50 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal 10 Janvier 1905.